

Réunion de conseil d'administration du 28 septembre 2020

Présents : Pascal Bœuf, Gérard Françon, Kémal Mokrani, Gilles Thomas.

Excusés : Florian Charvolin, Raymond Joumard, Bob Moiroud, Bruno Viret-Lange.

1. Informations administratives

Depuis fin juin 2020, nous sommes habilités à fournir des **attestations de déductibilité fiscale** pour les dons en numéraire que les personnes physiques et morales nous feront en plus de la cotisation annuelle statutaire.

Etant maintenant adhérents d'ATMO Auvergne Rhône-Alpes, nous participerons à son assemblée générale le jeudi 8 octobre 2020 au siège de Bron. Pour limiter le nombre de personnes assistant physiquement à cette AG au siège de l'association, Atmo Auvergne Rhône-Alpes a organisé en parallèle une participation en visio-conférence dans des salles réservées à cet effet à Grenoble, Valence, Saint-Etienne et Clermont-Ferrand.

2. Point sur les finances

Nous venons de régler les factures pour l'hébergement et la réservation du nom de domaine, nous sommes donc à jour jusqu'en septembre 2020. Notre compte bancaire présente un solde de 182,15 €, ce qui nous permettra de couvrir l'échéance notre assurance à la MAIF (environ 110 €) début janvier avant la rentrée des cotisations 2021.

3. Activités de mars à septembre 2020 pendant l'épidémie de COVID 19

Publications sur notre site WEB et notre page facebook :

Nous avons publié 8 articles spécifiques à la situation de la qualité de l'air pendant le confinement et les premiers mois du déconfinement. Ces documents ont été également envoyés par e-mail aux 72 contacts de notre carnet d'adresses.

Article du Progrès du 18 septembre 2020 :

Nadine Micholin, journaliste au Progrès a demandé à nous rencontrer pour faire un point de situation actuelle de la qualité de l'air dans l'agglomération lyonnaise. Son article reflète assez fidèlement ce que nous lui avons indiqué.

Evènements annulés :

- **Journée du 9 avril** dans le cadre de la semaine étudiante du développement durable de l'Université Lyon 1 sur le thème de la qualité de l'air et la santé.
- **Forum des associations 2020** : nous avons choisi de ne pas participer vu le risque d'une très faible assistance, d'autant plus que nous n'aurions été présents que le dimanche. Après coup, à la lumière de ce qui s'est passé à la salle de la Ficelle, l'affluence a été beaucoup plus forte que prévu et les restrictions imposées par les organisateurs (une seule personne par stand) ont été observées avec beaucoup de souplesse, nous aurions donc pu venir si nous l'avions su.

Réunion de conseil d'administration du 28 septembre 2020

- **Journée Nationale de la Qualité de l'air du 16 septembre** : nous nous étions préparés pour participer à cet évènement annuel comme les années précédentes sur le marché de la Croix-Rousse le mercredi matin mais l'évènement a été annulé, semble-t-il par la Ville de Lyon sans que les habituels participants (RNSA, SERA, FNE et nous) aient été informés.
- **Table ronde pollution et santé du 8 octobre** : Sabine Chanson, Sylvain Corroyer et France Jourdy, de la bibliothèque municipale de Lyon 8ème, nous avaient sollicités pour participer à une table ronde à la Médiathèque du Bachut à l'occasion de la Fête de la Science sur le thème des effets de la pollution de l'air sur la santé. Cet évènement a été annulé par les organisateurs.

4. Expérimentation de micro-capteurs

Grand Lyon :

Le groupe La Poste s'est doté de micro-capteurs Atmo-Track pour évaluer la ZFE de la Métropole puis analyser localement l'impact de la reprise du trafic liées au déconfinement. Depuis février 2020, 60 micro-capteurs ont été déployés pour 8 mois sur les véhicules et les bâtiments du groupe sur les zones de Villeurbanne, Lyon 3^{ème} et Saint-Priest.

Haute-Savoie :

Le projet Sillon'Air mené grâce à un partenariat entre ENEDIS, Atmo AuRA et PlanetWatch24 a consisté à équiper 70 véhicules d'ENEDIS de micro-capteurs Polutrack. De septembre 2018 à début 2020, des mesures mobiles de particules fines PM2,5 ont été effectuées pendant 1 an et 4 mois, les jours ouvrés de 7h à 21h. L'ensemble des 70 véhicules dépendait des tournées des employés et ne roulait pas en continu. 5 entrepôts bénéficiaient également en extérieur d'une mesure fixe par micro-capteur. L'expérimentation a concerné les zones géographiques du Grand Annecy, de Cluses-Arves et Montagnes et des Pays du Mont-Blanc. En parallèle des mesures par micro-capteurs, une station de référence d'Atmo Auvergne Rhône-Alpes équipée d'appareils de mesures connus, étalonnés, et réglementaires a été installée sur l'entrepôt d'Enedis d'Epagny. Pour plus de détails, voir le dossier complet disponible sur le site d'Atmo Auvergne Rhône-Alpes : https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/sites/ra/files/atoms/files/20202401_rex_1erephasesillonair.pdf

Prêt de micro-capteurs citoyens :

Depuis le 21 septembre 2020, Atmo Auvergne Rhône-Alpes propose un service de prêt gratuit de micro-capteurs pour mesurer la qualité de l'air. 75 appareils portatifs sont mis à la disposition des citoyens pour mesurer librement, pendant 15 jours, la qualité de l'air. Les données de mesure seront visualisables en temps réel sur la plateforme cptotheque.fr. Le service déployé au départ sur trois métropoles (le Grand Lyon, Grenoble-Alpes Métropole et Clermont Auvergne Métropole) devrait s'étendre d'ici 2022 aux 9 territoires prioritaires pour la qualité de l'air. Les citoyens bénéficiaires du prêt doivent posséder un smartphone (sous Android pour l'instant) pour télécharger l'application nécessaire à la collecte et la visualisation des données du capteur.

Chaque personne intéressée peut s'inscrire directement ici : <https://cptotheque.fr/fr>, le prêt est gratuit mais il sera demandé une caution de 50 € pour le capteur jusqu'à sa restitution.

Réunion de conseil d'administration du 28 septembre 2020

5. Tenue de nos réunions mensuelles

La Maison des Associations-Robert Luc a été fermée du 17 mars au 7 septembre 2020. Notre convention pour l'utilisation de la salle 4 a été renouvelée mais la mairie du 4^{ème} a limité la participation à 11 personnes par réunion, charge à nous de nettoyer, avant de quitter la salle, les tables, chaises et poignées de portes à l'aide des produits fournis par les techniciens du site.

6. Assemblée générale ordinaire 2020

Dans le contexte actuel de restriction du nombre de personnes physiquement présentes dans notre salle de réunion, il ne nous est pas possible d'accueillir la vingtaine de personnes qui participent habituellement à nos assemblées générales. Nous avons décidé en séance ce qui suit :

- **tenir l'assemblée générale 2020 en janvier 2021**, ce qui a par ailleurs l'avantage d'avoir un exercice annuel complet et de faire partir les nouvelles cotisations au 1^{er} janvier 2021,
- **demander à la mairie du 4^{ème} de disposer de la salle du conseil** beaucoup plus grande et avec une jauge plus importante que la salle 4 de la MDA,
- **se réserver la possibilité de votes e-mail** pour le rapport moral et le rapport financier.

Toutes ces décisions peuvent être remises en cause si de nouvelles dispositions réglementaires relatives à l'épidémie de coronavirus apparaissent entre temps.

7. Prochaines réunions

Nos réunions mensuelles ont lieu le quatrième lundi du mois en salle 4 de 19H00 à 21H00 à la Maison des Associations-Robert Luc, 28 rue Denfert-Rochereau, 69004 Lyon. La prochaine se tiendra **le lundi 26 octobre 2020**.